Clé de lecture de la règle	
La réflexion nationale menée entre 2016 et 2017 dans le cadre de la conférence nationale sur la logistique qui a abouti à l'élaboration de la stratégie nationale « France Logistique 2025 », la mission sur la compétitivité de la filière logistique confiée au printemps 2019 à Éric Hémar et Patrick Daher et l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale portuaire ont permis de révéler le besoin d'organiser davantage la chaine logistique et ses différents acteurs et plus généralement, d'adapter la logistique aux mutations numériques et aux enjeux de transition énergétique et du climat. C'est sur ce préalable que se fixe cette règle. On notera que la « cohérence » à rechercher s'apprécie aux différentes échelles (régionales et locales) et tout au long de la chaîne (y compris le dernier kilomètre).	
Objectif de référence	**Obj 20 /** Développer une stratégie logistique normande
Autres objectifs auxquels se rapporte la règle	**Obj 19 /** Penser un écosystème économique et logistique au profit des Normands
Partenaires concernés	EPCI / Autorités Portuaires / Départements / Acteurs Economiques / Collectivités
Autres documents concernés	
Modalités possibles de mise en œuvre	
La Logistique constitue un pilier structurant de l'économie normande. Il sera nécessaire de : - Favoriser les coopérations et articulations entre les actions menées par les acteurs publics et privés - Poursuivre un objectif de cohérence et d'optimisation de maillage territorial pour les projets de création ou de développement d'infrastructures logistiques afin d'adapter l'offre aux spécificités et aux besoins des territoires; - Améliorer la performance des infrastructures et des équipements d'intermodalité rail-route-mer-fleuve - Rechercher la rationalisation, la densification ou même l'empilement des espaces dédiés (entrepôts logistiques à plusieurs niveaux) et soutenir la requalification de friches au bénéfice de la logistique ; - Améliorer la compétitivité et l'attractivité de la chaine logistique multimodale notamment jusqu'au dernier kilomètre en privilégiant les modes doux en centre-ville et en soulevant l'enjeu de la reprise des emballages en fret retour, - Encourager un report modal vers les modes ferrés et fluviaux et densifier autour des nœuds existants.	
Sources et références	France logistique 2025, Mission Daher/Hémar, Stratégie Nationale Portuaire
Mesures d'accompagnement	
- Encourager les démarches partenariales autour de la logistique notamment au sein des filières économiques - Déclinaison dans les documents d'aménagement et d'urbanisme - Encourager les projets d'infrastructures favorisant le report modal dans le respect des compétences et dispositifs régionaux - Soutenir la requalification des friches	